



Présidence de la République

République de Guinée

CONSEIL NATIONAL POUR
LA DEMOCRATIE ET LE DEVELOPPEMENT

Travail - Justice- Solidarité

164
DECRET D/ N°...../ PRG/ CNDD/ SGPRG/ 2009
PORTANT NOMINATION D'UN MINISTRE

Le Président de la République
Président du Conseil National pour la Démocratie et le Développement

Vu le communiqué N°001/CNDD/2008 du 23 décembre 2008, portant prise effective du pouvoir par le Conseil National pour la Démocratie et le développement, suspension de la constitution et dissolution du Gouvernement.

Vu le Décret N° 001/ CNDD/ PRG/ SGG/ 2008 du 14 Janvier 2009 portant nomination des membres du Gouvernement.

Décrète

Article 1^{er} / Monsieur **Tibou KAMARA**, Journaliste, est nommé Ministre chargé de la Communication à la Présidence de la République et au Ministère à la Présidence chargé de la Défense Nationale.

Article 2/ Le présent Décret qui abroge toutes dispositions antérieures contraires, prend effet à compter de sa date de signature et sera enregistré et publié au Journal Officiel de la République.



19 AOUT 2009

Conakry, le..... 2009

Capitaine Moussa Dadis CAMARA

Président de la République, Chef de l'Etat
Président du conseil National pour la Démocratie
et le Développement, Commandant en chef des Forces Armées